



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



RENCONTRES
PROFESSIONNELLES

2024
JUIN

20/21
ROUBAIX

TU
HABITES



Au site central de l'École nationale
de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)
16, rue du Curoir, 59100, Roubaix

Informations complémentaires :
www.enpjj.justice.fr/RAC8



ARGUMENTAIRE

Foyer, structure d'hébergement, centre éducatif fermé, établissement de placement, quelle représentation avons-nous aujourd'hui de cette modalité de prise en charge caractérisée par le partage d'un vécu quotidien ?

Dans la continuité des États Généraux du placement conclus en 2022, dont l'objectif était d'apporter des solutions aux difficultés propres à l'hébergement, la DPJJ a proposé des mesures pour éviter les ruptures de parcours et pour que le placement « ne soit plus subi, ni vécu comme un échec » (Caroline NISAND, Directrice de la PJJ).

Comment alors soigner l'institution ? Comment réinventer les relations entre professionnels et adolescents en rendant ces derniers acteurs de leur accompagnement ? Les enjeux relationnels et émotionnels de cet espace partagé sont à prendre en compte afin de résister/accueillir/transformer collectivement les mouvements potentiellement, voire nécessairement, conflictuels à l'œuvre dans ce lieu de vie.

Nous vous proposons de reconvoquer l'expérience de l'approche institutionnelle dans les structures de soin ou d'éducation, pour questionner les pratiques actuelles. François Tosquelles (1912-1994) avait l'habitude de distinguer l'institution et l'établissement : l'institution étant « la manière dont l'équipe de professionnels habite les établissements en s'adaptant aux conditions contextuelles auxquelles elle est soumise (...) »

En s'inspirant de Jean Oury (1924-2014), qui affirmait au sujet de la psychothérapie institutionnelle dans les structures de soins psychiatriques : « On ne prédéfinit pas un espace pour y accueillir le psychotique : on prend les sujets tels qu'ils sont, soignants et soignés structurant ensemble leur milieu de vie. », serait-il possible de décliner cette approche dans l'accompagnement des adolescents accueillis à la PJJ ?

Michel Lemay (1931-2022) évoquait en 2009 « les petits foyers de groupe offrant un vécu familial symbolique permettant que ces enfants négligés rencontrent pour une longue durée de véritables figures d'attachement ». Il caractérisait le travail de l'éducateur « par sa possibilité de partager des périodes de vie avec des enfants ou un groupe d'enfants, afin de les aider à mieux se situer dans une vie commune et à mieux se situer par rapport à eux-mêmes ». Cette ambition parfois contrariée par le temps resserré du placement dans un cadre pénal y est-elle néanmoins déployable ?

En 2024, entre continuité des parcours et adaptabilité des prises en charge, comment adopter une approche par les besoins fondamentaux de l'enfant dans les établissements de la PJJ ? Et comment l'inscrire dans une dynamique cohérente avec tous les autres acteurs des prises en charge complexes faites de ruptures, de discontinuités et de réorientations multiples ?

Quelle est la place du psychologue au cœur de cette complexité ? Quel étayage celui-ci peut-il apporter afin que les premiers concernés puissent voir l'institution répondre à leurs besoins ? Comment peut-il concourir à la création d'environnements favorables dans lesquels la rencontre avec des adultes suffisamment sécurisés, empathiques, disponibles et fiables soit possible ? Dans notre champ professionnel, ce ne sont pas tant les individus qui soignent que l'institution qui est censée être soignante, réparatrice, émancipatrice et le psychologue tient une place spécifique au sein d'une équipe, qui peine parfois à faire collectif. Une place qu'il se doit de remettre toujours sur le métier afin de soutenir un *care-giving* de qualité, tant pour les jeunes que pour l'institution elle-même.

Voir en ligne





PROGRAMME - Jeudi 20 juin 2024

10 heures

Café d'accueil

10 heures 15

Accueil institutionnel

Fabien Beyria, Directeur général adjoint,
directeur général par intérim de l'ENPJJ

10 heures 45

L'enquête de l'Éducation surveillée de 1965 : des psychologues à la croisée des chemins

Mathias Gardet, Historien, responsable du Centre d'Exposition Historique « Enfants en justice 19e-20e siècles », professeur des universités en détachement, co-fondateur et vice-président du Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée et de l'Action sociale

En 1965, la direction de l'Éducation Surveillée lance un questionnaire sur l'organisation et le fonctionnement des services de psychologues des services extérieurs de l'Éducation surveillée. Il répond à un double constat qui demande éclaircissement : tout d'abord l'accroissement significatif du nombre de professionnels portant ce qualificatif dans ses services, ensuite l'évolution de leurs fonctions notamment due à la question du placement. Bien que leur statut reste précaire, c'est la première fois que leur présence est visible et actée et que leur rôle est interrogé. Nous analyserons dans un premier temps les réponses à ce questionnaire qui font effectivement apparaître un tournant dans les modalités d'exercice de ce métier au sein de l'institution judiciaire. Pour mieux saisir leurs positionnements et interrogations, nous resituerons dans un second temps l'histoire de leur timide apparition au début des années 1940 et leur lente conquête d'une reconnaissance les vingt années suivantes. Nous chercherons ainsi à comprendre comment se définit et s'affirme durant cette période cette pratique professionnelle entre psychotechnique et psychologie clinique, entre internat et consultations externes. Nous analyserons les influences, apports et outils (examens de la personnalité, entretiens, dépistage, diagnostics) en interrogeant en particulier la place de la neuropsychiatrie, de la psychanalyse, de la psychothérapie et de façon plus marginale de pédagogie institutionnelle.

12 heures 15

Déjeuner

13 heures 45

Intervention

Malika Zerwetz (Cheffe de section) et **Fabrice Chauvet** (rédacteur),
Bureau K2 de la Sous-Direction des Missions de Protection Judiciaire et
d'Éducation (SDMPJE), Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse

Suite aux États Généraux, puis aux Assises du placement qui se sont tenus en 2023, la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse envisage de nouvelles orientations quant aux dispositifs dédiés au placement. Nous avons convié à ces Rencontres des professionnels de l'Administration Centrale pour venir nous témoigner de cet état des lieux, ainsi que des perspectives envisagées à moyen terme dans les structures. Il sera également évoqué la place possiblement attendue du psychologue dans ces changements.

15 heures 15

Pause



ATELIERS

15 heures 30

Travailler la subjectivation au cours d'un placement en EPE : un paradoxe ?

Salle Diligent

Marion Durand, Psychologue, EPE de Clermont-Ferrand

De l'hébergement collectif au centre de jour : un usage enrichi de la pratique du psychologue

Salle Marceau

Nicolas Hossaert, Psychologue, UEAJ de Villeneuve d'Ascq

Sur les traces des enfants d'Izieu... le séjour mémoriel au service du travail clinique

Salle Charvet

Julie Houdan, Psychologue, UEHC de Pontoise

Famille d'accueil au risque de l'attachement

Salle Lebas

Isabelle Sobkowiak, Psychologue, UEHD de Lille

Temps de convivialité

Cafétéria

17 heures

Représentation théâtrale : Romance

Atrium

18 heures

De Catherine Benhamou.

Mise en scène Heidi-Eva Clavier. Avec Marion Trémontels.

Le texte a reçu le Grand Prix de la Littérature dramatique 2020 d'ArtCena

Comment comprendre ce qui détermine un tel choix ? Raconter l'histoire (fictionnelle mais hautement inspirée de faits réels) de Jasmine, jeune fille qui sombre dans la radicalité.

Plutôt que de donner des réponses, Catherine Benhamou s'est placée dans la peau de la meilleure amie de Jasmine, Imène, qui s'interroge, retrace les derniers mois, ce qu'elle a vu, ce qu'elle a raté, là où elle aurait pu intervenir, ce qu'elle comprend, ce qui la dépasse. Elle dit sa peine, elle dit le gâchis d'une vie qui n'a pas pu se rêver d'autre destin que le massacre et la destruction.

La représentation sera suivie d'un échange-débat d'une trentaine de minutes.

Fin de la première journée

19 heures 45



PROGRAMME - Vendredi 21 juin 2024

9 heures

Les dynamiques du collectif en hébergement, spécificité d'une clinique institutionnelle

Sonia CORRÉ, Psychologue à l'UEHD de Montpellier et en cours de rédaction d'une thèse portant sur les aménagements défensifs des adolescents auteurs de violences sexuelles)

Julie Vanhalst, Psychologue PJJ, actuellement en disponibilité dans le cadre d'un doctorat sur le soin psychique des adolescents cas complexes placés à la PJJ

À partir de leurs expériences, et en appui sur les auteurs tels que Aichhorn, Winnicott, Kaës et Pinel, elles présenteront la manière dont l'institution judiciaire peut devenir un dispositif symbolisant et contenant des souffrances adolescentes. La tâche primaire des institutions lieux de placement, n'est pas le soin psychique, et pourtant ... avec des aménagements de cadre, et une réflexion collective, le dispositif institutionnel peut soutenir les processus psychiques à l'œuvre et transformer les répétitions mortifères. Entre le collectif et l'individuel, les temps institutionnels, et les temps informels, le psychologue de la PJJ est attentif aux différentes caractéristiques de la vie psychique dans ses dimensions intrapsychique intersubjective, et plurisubjective.

10 heures 30

Pause

10 heures 45

Adolescence et Institution, récit d'une étrange cohabitation

Thierry Lebrun, Psychiatre – Psychanalyste. Ancien médecin en chef de la Petite Maison, hôpital psychiatrique pour enfants et ados 1998-2020. Consultant au département Adolescents et Jeunes Adultes du Service de Santé Mentale de l'UC Louvain à Bruxelles

Si le processus de l'adolescence peut être caractérisé par une mutation du lien social, les institutions pour adolescents seront impactées par les interpellations fondamentales portées par ceux-ci: qu'en est-il du lien? Qu'est-ce qu'aimer et être aimé? Qui es-tu pour que je te parle?

12 heures 15

Fin des rencontres



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*